

2019 DASES-DAC 80 : Subventions (147 200 euros) à 16 associations et conventions avec trois d'entre elles, pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la stratégie parisienne « Handicap, Inclusion et Accessibilité universelle 2017-2021 », l'accès à la culture et les pratiques culturelles constituent un enjeu de développement personnel et collectif. Véritable vecteur d'inclusion, la culture favorise le lien social et répond aux aspirations des personnes en situation de handicap en termes de participation à la vie de la cité.

Pour répondre à ces objectifs, la collectivité parisienne encourage et soutient les initiatives associatives proposant ce type d'actions.

En 2018, 41 associations ont été soutenues pour leurs actions culturelles en direction de personnes en situation de handicap, pour un budget total de 395 000 euros (260 000 euros au titre de la culture et 135 000 au titre du handicap).

Le présent projet de délibération a pour objet, dans le cadre défini ci-dessus, de vous proposer d'accorder des subventions pour un montant total de 147 200 euros à 16 associations. Les autres projets vous seront présentés dans le cadre d'une seconde délibération.

Les actions autour du livre et de la lecture

L'association **La Vague à l'âme** développe avec et pour ses adhérents, personnes en situation de vulnérabilité psychique, des actions visant à favoriser leur participation sociale et une meilleure inclusion dans la cité. À l'issue de la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), une bouquinerie-galerie a ouvert ses portes en février 2010 dans des locaux situés 32 rue des Couronnes (20^e). La bouquinerie est un lieu d'échanges géré et animé par une équipe mixte de bénévoles, en situation de handicap ou non. Le bénévolat y est expérimenté comme facteur d'intégration personnelle et sociale. Ainsi, l'action a permis deux retours à l'emploi en milieu ordinaire et un en milieu protégé. En 2019, l'association souhaite développer un projet d'accueil en immersion de jeunes en situation de handicap qui rencontrent des difficultés d'insertion, afin de les accompagner vers le monde du travail. L'espace participe à la vie sociale du quartier Belleville-Ménilmontant, et offre aux riverains l'occasion de venir donner, échanger et acheter à des prix modiques des livres d'occasion, constituant ainsi une offre culturelle différente dans le quartier. La bouquinerie organise également des expositions et des événements culturels. Cet espace contribue à changer le regard du public sur les problèmes de santé mentale. Le nombre de visiteurs croissant – près de 2 000 en 2018 - est le témoin du succès de ce lieu convivial.

L'association **Délidémo** met en œuvre des actions de médiation culturelle et sociale afin de sensibiliser un public diversifié à l'intérêt du livre, de la lecture et au domaine culturel en général. L'association déploie ainsi une action de portage de livres à domicile. Le public cible est en situation de handicap et/ou âgé. Cette activité a pour but de maintenir et favoriser une activité intellectuelle par la lecture mais aussi de lutter contre l'isolement et de tisser des liens de solidarité entre les habitants d'un quartier. 240 personnes en ont bénéficié en 2018. Des bénévoles visitent les personnes isolées à leur domicile ou à l'hôpital. Ces personnes parfois en détresse psychologique bénéficient notamment de lectures à voix haute pour les personnes mal voyantes ou trop fatiguées. 320 visites au domicile ou à l'hôpital ont ainsi été organisées. L'association organise également des rendez-vous littéraires de proximité ouverts à tous, notamment à l'hôpital, dans des centres sociaux, des cafés de quartiers, des maisons de retraite. 41 rencontres littéraires se sont tenues en 2018. Un partenariat avec les bibliothèques municipales permet à une coordinatrice de l'association de se rendre une fois par mois avec les bénévoles à la bibliothèque du quartier et de préparer un choix de livres. Le 17 janvier 2018, l'association a participé, avec des lectures, à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque Assia Djébar dans le 20^{ème}. Enfin, des séances de bibliothèques de rue à destination des enfants et des familles sont mises en place.

L'association **Bibliothèque Braille Infantile** a pour but de promouvoir la lecture chez les enfants et les parents non-voyants et déficients visuels. Elle réalise la transcription d'ouvrages adaptés en braille intégral, en abrégé progressif, en abrégé complet et en gros caractères pouvant contenir des représentations en relief ou des illustrations. Elle assure la fabrication de livres éducatifs (environ 450) ainsi que le prêt d'ouvrages et de matériels adaptés, nécessaires à la scolarisation d'un enfant non-voyant ou déficient visuel dans le milieu scolaire ordinaire, avec la possibilité d'initiation à l'utilisation de ces matériels. Enfin l'association réalise régulièrement des actions de sensibilisation au handicap visuel destinées au public voyant, notamment avec les écoles du 11^{ème} arrondissement, des bibliothèques et des médiathèques.

L'association **Le Livre de L'Aveugle** a pour but de mettre à la disposition des enfants et adultes aveugles des documents édités en braille, utiles à leur scolarité (manuels scolaires du CP à la terminale, documents pédagogiques adaptés en braille), à leurs études supérieures et éventuellement à l'exercice de leur profession. Elle réalise également des schémas, des cartes de géographie et des figures géométriques en relief. L'association dispose d'un site Internet et d'une base de données adaptée pour la mise à jour de son catalogue « parascolaire ». Plus de 80 élèves parisiens bénéficient des livres transcrits par les 53 transcripteurs opérationnels de l'association. L'association envisage également d'organiser des formations et stages concernant le braille pour tous, le braille mathématique, le braille musical...

L'association **Lire dans le Noir** soutient le développement du livre audio en France. Chaque année, le prix Lire dans le noir permet de faire connaître le livre audio au grand public, et d'en favoriser l'essor. Les déficients visuels accèdent à une offre de lecture accessible plus étendue, en prise avec l'actualité littéraire et à un prix proche de celui du livre imprimé. Cet événement est un rendez-vous important pour les acteurs du secteur. La dernière édition s'est tenue en mars 2019 au Salon du Livre de Paris : 18 éditeurs ont proposé 62 titres parus la même année. L'association participe également à la fête du livre mise en place par Radio France. Depuis 2015, un atelier livre audio intitulé « lire au micro comme à la radio » se tient à la Maison de la radio ; il permet à des jeunes et à leur famille d'enregistrer eux-mêmes un livre audio et d'être sensibilisés à ce type de lecture et aux difficultés des non-voyants à accéder aux livres.

Pour la 3^{ème} année, l'association va organiser en juillet une lecture dans le noir au théâtre de l'Agora, scène nationale de l'Essonne dans le cadre du festival Mots dits- Mots lus.

Les actions autour du cinéma

Depuis 2003, l'association **Retour d'Image** anime un centre de ressources « cinéma et handicap ». Dans ce cadre, elle met en œuvre différentes activités :

- programmation de films audio-décrits, ciné-débats et avant-premières ;
- actions éducatives inclusives dans le domaine du cinéma (ateliers de création audiovisuelle au sein d'ESAT et de classes ULIS notamment) ;
- actions en matière d'accessibilité (activité de conseil aux professionnels de cinéma, réalisation d'un guide sur le thème « *Cinéma et accessibilité* » en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée ;
- gestion d'un fonds de documentation « cinéma et handicap » (vidéos pédagogiques sur l'accessibilité à destination des professionnels, diffusion des programmes accessibles, cartographie des salles équipées ;
- informations sur le site de Retour d'Image (salles de cinéma et films accessibles aux publics non-voyants et faciles à lire pour tous).

En 2018, 330 personnes ont bénéficié des ciné-débats, 146 des actions éducatives, 24 des groupes de travail animés par les bénévoles.

L'association **Ciné-ma Différence** favorise l'accès aux loisirs et à la culture des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap par le biais de l'organisation de séances de cinéma et de spectacles. Ces représentations offrent un cadre accueillant et rassurant aux personnes avec autisme, polyhandicap, handicap mental ou psychique, ou maladie d'Alzheimer.

L'association organise des séances de cinéma spéciales, en français sous-titré, avec, notamment, un niveau sonore un peu moins fort et la lumière de la salle qui s'éteint plus progressivement. Outre les adaptations techniques, chaque séance nécessite la présence d'un grand nombre de bénévoles afin d'encadrer ces spectateurs particuliers. Ces bénévoles sont constitués à la fois de parents et amis de personnes en situation de handicap, mais aussi de passionnés de cinéma, rencontrés suite à un appel lancé dans les différentes salles de cinéma. Les séances programmées ne sont pas exclusivement réservées aux personnes en situation de handicap, chacun peut s'y rendre sans réservation.

Les spectacles Relax proposent un environnement bienveillant et détendu où chacun peut profiter du spectacle et vivre ses émotions sans crainte, ni contrainte.

En 2018, environ 800 parisiens en situation de handicap ont bénéficié de cette action.

En 2019, l'association organisera 22 séances Ciné-ma différence (au Denfert 14e, au Majestic Passy 16e et à l'UGC Cité Ciné 19e) et quatre spectacles Relax (trois à l'Opéra Comique, et un dans le cadre de *Shakespeare d'Avril !* à Vincennes).

L'association **Arkatfilms** produit et diffuse des œuvres artistiques, principalement cinématographiques. L'atelier cinéma « Communes Présences » à destination des personnes en situation de handicap psychique est une des activités principales de l'association. Cet atelier cinéma réunit des personnes en situation de handicap psychique issues de Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), de Centres d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP), de clubs thérapeutiques, de Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de la région parisienne, et des cinéastes ou techniciens du cinéma, afin de créer collectivement des formes d'expressions cinématographiques. Le principe de l'atelier est fondé sur l'idée que toute personne peut contribuer à un film, dans la mesure de son désir et de ses disponibilités.

Cet atelier travaille à partir de l'histoire de la Commune de Paris et continue son questionnement sur le monde qui l'entoure, notamment quant à l'émancipation, à l'autonomie et à l'égalité des personnes dites handicapées mentales au sein de notre société.

Les actions autour de la danse

L'association **ANQA** est une compagnie de danse contemporaine qui a notamment pour objectifs la réalisation de projets chorégraphiques avec des personnes en situation de handicap, la création de passerelles d'échanges et de rencontres entre le champ culturel et le champ social, le développement de l'art thérapie. L'association travaille en partenariat avec différents établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap moteur ou mental. En 2018, les ateliers de danse et les jams organisées par l'association, ont bénéficié à près de 300 personnes, dont près de 70 personnes en situation de handicap.

En 2019, Anqa sollicite un soutien de la collectivité pour le projet « La valeur d'un geste, quand le handicap interpelle la danse contemporaine et les danses urbaines ». Ce projet devrait mettre en place environ 214 heures de pratique de la danse auprès des bénéficiaires, sans compter les répétitions et les moments de restitutions. Ces séances se dérouleront, durant toute l'année 2019, à travers différents ateliers :

- au Centquatre (20 participants, dont 15 en situation de handicap de moteur) ;
- dans la salle de danse du Cinq du Centquatre (public en situation de handicap mental) ;
- au Carreau du Temple (12 participants, dont 6 en situation de handicap moteur) ;
- jam mensuelle au Carreau du Temple (50 participants, dont 17 en situation de handicap).

L'association **Les Chemins de la Danse** a pour but de promouvoir des activités d'expression artistique, corporelle et culturelle favorisant le développement personnel et le lien social, en particulier pour des personnes en difficulté du fait d'un handicap ou d'une maladie.

L'association Les Chemins de la Danse sollicite un soutien pour deux projets.

- « Rencontres dansées » entre danseurs de tous horizons, en situation de handicap ou non, tous réunis autour d'une même passion, la transformation de l'espace urbain par l'acte chorégraphique. Ces rencontres se tiennent aussi bien dans les parcs et jardins de la Ville de Paris, que sur des places ou au forum des Halles.
- Ateliers de danse et de médiation culturelle en direction, notamment, de personnes en situation de souffrance psychique, et ouverts à des danseurs amateurs de l'extérieur. Ces ateliers, organisés au Théâtre de la Ville (Espace Pierre Cardin, Théâtre des Abbesses), sont encadrés par une intervenante de l'association, artiste chorégraphique et danse thérapeute. En complément, les participants sont invités à quatre spectacles de danse, ainsi qu'à des rencontres avec des chorégraphes et des danseurs professionnels, afin de favoriser une ouverture sur la cité et la redynamisation du lien social.

L'association **La Possible Échappée** propose aux personnes en situation de handicap des ateliers artistiques ludiques et créatifs, et s'adresse à toutes les situations de handicap, de l'enfance à l'âge adulte. L'association travaille avec 19 établissements et conduit 22 ateliers d'enseignement artistique au bénéfice à 250 personnes en situation de handicap. La Possible Échappée sollicite un soutien pour plusieurs projets. L'association organise des ateliers artistiques de 4 heures par semaine au sein de plusieurs classes de l'établissement Tournesol, qui accueille des élèves présentant des difficultés d'apprentissage liées à une déficience intellectuelle ou d'origine psychologique. Ces ateliers de danse développent l'expression corporelle et artistique, la confiance en soi et l'autonomie. Environ 30 enfants en situation de handicap bénéficient de ces ateliers. En outre, La Possible Échappée a initié une création intitulée Colloque Babel, interprétée par la Compagnie mixte Regards en Lignes, composée

10 artistes dont 6 en situation de handicap. La création est co-construite avec les artistes en situation de handicap. Colloque Babel sera interprété pour la première fois dans son intégralité en juin 2019 à Micadanse à Paris. Cette représentation sera le fruit d'un travail de création et de répétitions commencé en septembre 2017 (14 ateliers de création/répétition).

Les autres actions autour du spectacle vivant

L'association **Kasbah sur Scène** a pour but de promouvoir et diffuser le spectacle vivant, d'aider les jeunes artistes et de soutenir les échanges artistiques et culturels. L'association sollicite une subvention pour la mise en place du projet Cap Musique.

Ce projet propose de mettre en œuvre :

- la création d'un répertoire de chansons originales avec un groupe de jeunes du Centre Médico-Psychologique (CMP) Flandre, par la rencontre et le travail en commun, avec des jeunes du quartier Flandre-Curial,
- la rencontre et le travail en commun avec un orchestre de jeunes élèves du Conservatoire Jacques Ibert (19e),
- l'enregistrement en commun de musiques et chansons en studio d'enregistrement,
- une représentation en compagnie des musiciens du groupe « les Binobin », de l'orchestre des jeunes du Conservatoire, et du groupe de jeunes de quartier et du CMP Flandre.

Ce projet a notamment pour objectif de permettre une meilleure inclusion des jeunes du CMP dans la cité autour d'un travail artistique, en collaboration avec l'équipe éducative de l'établissement, et de les replacer dans une perspective active et participative à l'intérieur même du processus de création, par le biais de l'écriture des textes entre autres.

Les actions multi-arts

L'association **L'Orange Rouge** a pour objet de promouvoir les arts plastiques dans les écoles, notamment sous la forme d'ateliers, de conférences et d'expositions. Elle favorise l'accès à la culture et vise à provoquer une rencontre insolite entre artistes contemporains et adolescents en situation de handicap. Cette rencontre aboutit à la réalisation d'une œuvre collective exposée dans un lieu d'art contemporain.

L'action s'adresse à des adolescents scolarisés dans des dispositifs ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire) ou SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté). L'association invite chaque année des artistes contemporains engagés dans des carrières de haut niveau, qui ont envie de s'investir dans un projet solidaire, afin de mener un projet artistique avec des adolescents en situation de handicap. Les ateliers artistiques proposés par Orange Rouge comportent 50 heures de travail répartis sur l'année scolaire. Tous les supports créatifs peuvent être utilisés (dessin, photo, installation...).

Chaque projet donne lieu à une exposition au sein du collège préparée par les adolescents pour leurs camarades, leurs familles et le personnel du collège. Quelques mois plus tard, une grande exposition réunit les œuvres des différents projets dans un lieu d'art reconnu. L'association organise également des visites d'expositions dans des musées, galeries et ateliers d'artistes tout au long du projet pour favoriser l'accès à la culture des adolescents.

En 2019, l'association met en œuvre 20 projets de résidence artistique en Île-de-France, dont 4 à Paris dans les ULIS des collèges Pierre Mendès France (20e), Alain Fournier (11e), Dolto (20e) et Gustave Flaubert (13e). 270 adolescents participeront à ces quatre projets.

L'association **Personimages** fonde son action sur le principe de reconnaissance des aptitudes des personnes en situation de handicap mental et sur la volonté de leur offrir, à travers l'art,

des possibilités d'expression. Elle développe un programme d'ateliers artistiques animés par des artistes professionnels qui accueillent enfants et adultes trisomiques, autistes, handicapés sensoriels ou physiques et psychotiques.

Avec un concept distinct de l'art thérapie, les ateliers de créativité de « Personimages » sont ouverts au public ou implantés en milieu institutionnel. De la peinture à la musique, du modelage à la danse, du chant au théâtre, un large éventail de disciplines est proposé aux participants. L'association gère 71 ateliers en France.

Ses activités s'organisent autour de deux pôles :

- l'animation d'ateliers de créations artistiques, avec des artistes professionnels, qui permettent d'offrir à des personnes en situation de handicap la possibilité d'expression dans des domaines artistique tels que les arts plastiques, la musique, l'expression corporelle et théâtrale, l'artisanat d'art, l'infographie... Une trentaine d'ateliers hebdomadaires sont organisés au sein même des institutions médico-sociales et dans divers lieux "ouverts" pour des personnes venant en externe.
- l'organisation d'expositions et d'évènements participatifs permettant de faire connaître et valoriser la production artistique des ateliers, ce qui contribue à renforcer l'estime de soi et à changer le regard du public sur le handicap.

Le **Groupe des Aphasiques d'Ile-de-France (GAIF)** a pour but de rompre l'isolement et de favoriser les échanges entre ses membres, tout en travaillant à la reconnaissance de l'aphasie par des campagnes de sensibilisation et d'information. Le GAIF adhère à la Fédération nationale des aphasiques de France qui compte 35 associations régionales. L'aphasie, perte totale ou partielle des capacités verbales due à une lésion neurologique est le plus souvent réversible. La perte de la parole et/ou de la compréhension du langage peut apparaître à la suite d'un traumatisme crânien, à la suite d'un accident vasculaire cérébral, d'une tumeur. Le patient, parfois exclu de toute communication, est en grande souffrance. La thérapie nécessite une prise en charge conjointe par un neurologue, un orthophoniste et un psychologue. Le GAIF aide les aphasiques à sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvent en leur proposant des groupes de pratiques artistiques où ils peuvent s'exprimer et créer des liens entre eux grâce à diverses activités, notamment le chant, le théâtre, l'écriture, la danse-thérapie, et les arts plastiques. En 2018, le GAIF a organisé 9 groupes de pratiques artistiques en Ile-de-France. Chaque atelier est encadré par un bénévole et un animateur spécialisé (chanteur, comédien, musicien, écrivain, plasticien). Des groupes de paroles se tiennent également de façon régulière avec des orthophonistes bénévoles.

L'association **Art - éveil** travaille à l'élaboration d'outils pédagogiques et à la conception de stages de formation pour des professionnels encadrant des enfants et adolescents en situation de handicap, dans le but de les sensibiliser à l'art.

Dans ce contexte, des ateliers d'arts plastiques et des visites conférences sur l'art sont organisés et animés par des artistes plasticiennes. Parmi ces activités, en 2018, les ateliers artistiques hebdomadaires se sont déroulés dans cinq écoles primaires parisiennes, situées dans les 2^e, 10^e, 18^e arrondissements. En 2019, les ateliers d'arts plastiques se dérouleront dans six écoles primaires parisiennes.

L'association souhaite maintenir mais aussi développer ses activités auprès d'un public parisien qu'elle souhaite élargir : ainsi, cette discipline d'éveil à l'art sera étendue aux adolescents et jeunes adultes souffrant de troubles autistiques inscrits au centre Etienne Marcel (11^e). Le centre Etienne Marcel est un hôpital de jour mais également un service social

classifié Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP). L'action bénéficiera à une douzaine de jeunes.

Compte tenu de l'intérêt des dispositifs présentés en direction des personnes en situation de handicap, je vous propose d'attribuer des subventions pour un montant total de 147 200 euros pour l'année 2019 à 16 associations et de signer une convention pluriannuelle d'objectifs avec 3 d'entre elles pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap :

- La Vague à l'âme : 6 000 euros,
- Délidémo : 23 000 euros (15 000 euros au titre de la culture et 8 000 euros au titre du handicap),
- Bibliothèque Braille Enfantine : 2 000 euros,
- Le Livre de l'Aveugle : 3 500 euros,
- Lire dans le Noir : 4 000 euros,
- Retour d'Image : 20 000 euros (15 000 euros au titre du handicap et 5 000 euros au titre de la culture),
- Ciné-ma-différence : 13 000 euros (8 000 euros au titre du handicap et 5 000 euros au titre de la culture),
- Arkatfilms : 3 000 euros,
- ANQA : 19 000 euros (15 000 euros au titre de la culture et 4 000 euros au titre du handicap),
- Les Chemins de la Danse : 7 500 euros (4 500 euros au titre du handicap et 3 000 euros au titre de la culture),
- La Possible Échappée : 6 000 euros,
- Kasbah sur Scène : 7 000 euros (5 000 euros au titre du handicap et 2 000 euros au titre de la culture),
- L'Orange Rouge : 9 000 euros (6 000 euros au titre de la culture et 3 000 euros au titre du handicap),
- Personimages : 20 000 euros,
- GAIF : 1 000 euros,
- Art Eveil : 3 200 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris